



## Sexto 2 - Architecte

### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine.

### Critères:

- **Pertinence** : les éléments réflexifs sont tous en lien avec les étapes de la méthode d'intervention Sexto ;
- **Suffisance** : les éléments réflexifs sont nombreux et variés ;
- **Richesse** : les éléments réflexifs illustrent clairement la compréhension des étapes de la méthode d'intervention Sexto ;
- **Clarté** de la présentation.

**Badge attribué à:** [Jean-Philippe Bourassa](#)

**Date de la demande:** 2021-05-20 19:45:34

## Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Je comprends que les étapes de la méthode Sexto forment un tout et ont sont indissociables les unes des autres. Je dois tout d'abord parler à l'auteur du signalement et à la victime. Je dois les rassurer et me montrer soutenant et concerné. J'établit clairement qu'il s'agit d'une prise en charge rapide, qui donnera des résultats rapidement. Ceci augmentera le sentiment de sécurité, tant pour la (ou les) personne concerné que son entourage. J'évalue ensuite la situation, en me servant de l'outil de la trousse Sexto: Amorce, Nature, intentions et étendue. Ceci me permettra, entre autre, de m'assurer que les événements sont liés à des éléments en lien avec de la pornographie juvénile. Je déterminerai par la suite si l'auteur me semble avoir posé un geste impulsif ou un geste malveillant. Ceci dictera la suite des interventions. Dans un cas de geste impulsif, je rencontrerai l'auteur et remplirai la grille d'évaluation de l'incident avec lui. Dans un cas de malveillant, je communiquerai immédiatement avec le service de police, sans remplir ce document. En fait, dans les deux cas je communiquerai avec le service de police. Cette analyse et ce contact avec le partenaire policier permettra également de voir qui communique avec les parents de l'auteur. De mon côté, je communiquerai rapidement avec les parents de la victime, des autres jeunes impliqués et m'assurerai qu'un

signalement DPJ est effectué. Dans le cas où les informations recueillies me permettent de croire qu'un ou des individus sont en possession de photos compromettantes sur un appareil électronique (cellulaire, je procéderai à la saisie et le remettrai au partenaire policier. En tout temps, je vais m'assurer de respecter les règles et politiques de mon milieu de travail. Le partenaire policier interviendra suite à mon interpellation et à la remise des documents que j'aurai remplis. Dépendamment de l'analyse quant au geste impulsif ou malveillant, le dossier sera traité de façon différente:

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

J'en retiens tout d'abord que les situations que nous risquons de rencontrer en pareille matière sont très variées et que chaque situation mérite une analyse unique et distincte. J'en retiens également qu'il est primordial d'obtenir toute l'information disponible auprès de tous les acteurs impliqués (en respectant les limites auprès de l'instigateur et du geste malveillant) pour se faire une idée claire de ce qui s'est passé, afin d'appliquer l'intervention la plus adéquate. Je comprends que l'aide-mémoire de la trousse et la grille d'évaluation deviennent mes meilleurs amis indispensables dans toute situation s'apparentant à du sextage. C'est un guide fort efficace et simple à utiliser. Il n'y a donc plus de risque d'improvisation et les situations ne sont plus "échapper entre deux chaises". L'école demeure souvent l'endroit ou la plaque tournante, où les parents, l'entourage, les témoins et les victimes se tournent pour obtenir de l'aide rapidement. La plateforme SEXTO me permet aussi de mieux les orienter et de déterminer clairement les rôles de chacun des partenaires (surtout école et police).

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Sans surprise, l'étape qui m'apparaît la plus délicate est aussi une des plus importantes, soit déterminer s'il s'agit d'un acte impulsif ou malveillant. Comme c'est l'étape qui dicte la suite des interventions, il m'apparaît important d'accorder une grande importance à l'analyse de cet aspect. Il me faut donc recueillir le plus d'informations fiables possibles, afin d'évaluer justement. La trousse est un outil formidable en ce sens. Les informations de la formation m'aident bien à comprendre la différence entre les deux aspects. Je comprends qu'advenant des questionnements à ce niveau, je pourrai interroger la PIMS de mon école, afin d'échanger à ce sujet.